

NAO 2025 – Les déceptions s'enchangent !



Mars 2025 – OBS SA

La CFE-CGC ne peut cautionner des mesures salariales trop éloignées de l'attendu

Une prime d'intéressement médiocre, aucune revalorisation des tickets restaurant, des forfaits de mobilité durable et des remboursements des forfait repas, et maintenant une enveloppe d'augmentation individuelle faible, **la CFE-CGC dit STOP**

Des réorganisations brutales au mépris des salariés !

La CFE-CGC n'a eu de cesse de rappeler la nécessité de récompenser l'investissement des salariés chahutés, stressés, surchargés parfois dévalorisés par les différentes réorganisations, mais rien n'a été entendu. Malgré nos alertes et nos propositions pour atténuer ces difficultés, la direction a fait le choix de poursuivre ces restructurations de manière unilatérale, accentuant ainsi le malaise social au sein de l'entreprise. Cela a engendré des répercussions négatives sur les résultats. **Cela ne doit pas être à la charge des salariés !**

Deux poids, deux mesures

Alors qu'au niveau de la maison mère, les 2 principales organisations syndicales ont pu signer l'accord NAO portant l'enveloppe à 2.2% de la masse salariale, chez OBS SA, les mesures sont de l'ordre de la restriction. En 2024, une certaine cohérence avait pu être constatée en mettant en valeur les salariés des relais de croissance mais cet élan de lucidité n'a pas fait long feu. Chez OBS SA, la proposition finale ne se porte qu'à **1.6% de la masse salariale !!!**

Cette enveloppe se décompose ainsi :

- 1.5% pour les augmentations individuelles et les promotions et dispositifs hors cycles

- 0.1% pour l'égalité professionnelle
- 350 K€ de prime exceptionnelle

Une reconnaissance à géométrie variable

La promotion de certains dirigeants de l'établissement à des postes de plus hautes responsabilités, en particulier chez Digital Services laissait penser que les résultats 2024 étaient au-dessus des attentes. Alors que l'ensemble des salariés a fourni des efforts considérables pour absorber les conséquences de ces réorganisations, nous constatons avec indignation que ceux qui en sont à l'origine ont été récompensés. Cette situation envoie un signal déplorable aux employés qui se dévouent quotidiennement pour la bonne marche de l'entreprise.

Dans ce contexte, l'accord NAO proposé par la direction ne nous paraît **ni à la hauteur des efforts fournis ni en phase avec les attentes légitimes des salariés**. Les mesures salariales prévues restent insuffisantes face à l'inflation et aux difficultés que rencontrent de nombreux foyers. De plus, l'absence de véritables engagements en matière de reconnaissance et d'amélioration des conditions de travail nous conduit à **rejeter cet accord**.

Nos revendications et notre mobilisation

Nous continuerons à exiger :

- ▶▶ Une réelle reconnaissance de l'investissement des salariés, avec des mesures salariales à la hauteur des efforts consentis.
- ▶▶ Un véritable dialogue social incluant les salariés dans les décisions ayant un impact sur leur quotidien.
- ▶▶ Et toujours... des conditions de travail respectueuses de la santé et du bien-être de chacun

CFE-CGC, notre ADN : vous défendre

Défendre votre pouvoir d'achat sera toujours une priorité



CHOISISSEZ
**CEUX
QUI
AGISSENT !**

Julien Civray – 07 86 41 99 58
David Vincente – 06 43 40 47 09
Farida Lalaibia – 06 62 93 97 01
Olivier Guyonnet – 06 43 85 98 60
Yannick Sihalathavong – 06 64 93 84 95
Jean Michel Ringard – 06 37 30 37 56

Retrouvez tous nos engagements sur :
www.cfecgc-orange.org

